

CALENDRIER SCOLAIRE HIVER 2024

Alternance Travail-Études (ATÉ)



Janvier

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

LÉGENDE

SESSION A Techniques de comptabilité et de gestion

- 8 semaines de stage, du 8 janvier au 1^{er} mars
- 10 semaines de cours, du 4 mars au 10 mai
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire
- 4 semaines de stage crédité, du 13 mai au 7 juin

SESSION B Électronique programmable et robotique (Technologie de système ordonnés)

- Technologie du génie industriel
- Technologie de l'électronique - Internet, fibre optique et sans-fil (Télécommunication)
- Technologie du génie électrique - automatisation et contrôle
- Technologie de l'électronique - Audiovisuel
- 10 semaines de stage, du 8 janvier au 15 mars
- 12 semaines de cours, du 18 mars au 7 juin
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire

SESSION C Techniques de génie mécanique

- Techniques de l'informatique
- 12 semaines de stage, du 8 janvier au 28 mars
- 12 semaines de cours, du 2 avril au 21 juin
- Date limite de retrait de cours et de désistement
- Confirmation de la fréquentation scolaire

Récupération des horaires sur Omnivox

Journée fériée

Journée se déroulant selon l'horaire du mercredi

Journée se déroulant selon l'horaire du lundi

NOTES

- Les 29 mars et 1er avril seront des jours fériés. Le nombre d'heures intensives de cours par semaine sera réajusté en conséquence et au besoin. Les étudiants en seront informés par leurs enseignants.
- L'Épreuve uniforme de langue - français aura lieu le 15 mai en avant-midi pour les étudiants concernés.
- La date limite pour faire une demande de réexamen d'une note finale est le 1^{er} août.

Date d'élaboration par la Direction des études : 1 novembre 2022

Adoption par le Conseil d'administration : 15 février 2023

Modifié par le comité exécutif : 2 avril 2024